

**Téléphonie Mobile**  
**Fiche de synthèse Charte 2021**

**Informations générales :**

Opérateur	Bouygues	Arrdt	17 <sup>eme</sup>
Nom de site		Numéro	T96153
Adresse du site	5-7, rue Georges Berger	Hauteur	R+7 (28.3m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes et partage 2100MHz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Free et Orange présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

**Calendrier de suivi du dossier**

Date de validation de la version précédente du dossier	2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	17/12/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	17/01/2022

**Objet de la demande**

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 32 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 330°, 90 et 230° ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G)		
Distance des ouvrants	5m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 330° < 2V/m - 90° < 3V/m ; 230° < 4V/m 5G (3500) : 330° < 3V/m - 90° < 3V/m ; 230° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	30.40m (Az 90 et 230°) 30.74m (Az 330°) pour les antennes à faisceau fixe 32.05m (Az 90 et 230°) 32.39m (Az 330°) pour les antennes à faisceaux orientables		

**Incidence visuelle**

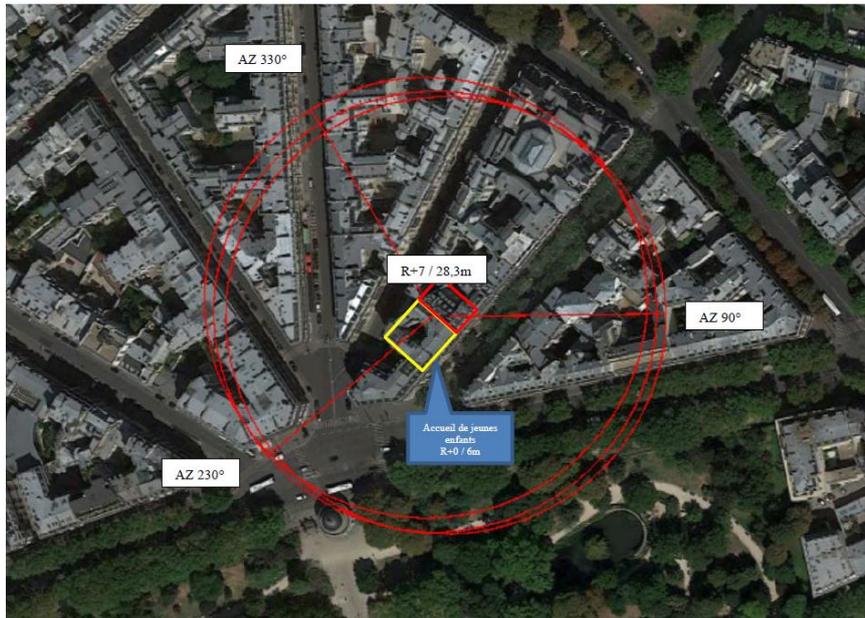
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz).
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

**Date :**

**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :		<p>Favorable</p> <input type="checkbox"/>
		<p>Défavorable</p> <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		<p>Ne se prononce pas</p> <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Accueil de jeunes enfants	3 rue Georges Berger 75017 PARIS	R+0 – 6m	Oui	10m	<1 V/m

**ESTIMATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS <1V/M**

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 5-7 RUE GEORGES BERGER 75017 PARIS-17E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 330°	Azimut 90°	Azimut 230°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 5-7 RUE GEORGES BERGER 75017 PARIS-17E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 330°	Azimut 90°	Azimut 230°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

c. Azimut 230°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



**Vue des Antennes Avant/Après**

**Etat de l'existant :**



**Etat projeté :** Pas de modification visuelle.



**Vue des Azimuts**

S1 330°



S2 90°



S3 230°

